

ainsi, au S. Siège, un énorme abus fait de sa confiance.
Les suites de pareils abus sont très graves pour les intérêts
même du Gouvernement de S. Sainteté, et je ne doute
point que la Cour de Rome y portera remède.

C'est de votre justice, et de votre bonté, mon Général,
que j'ose espérer l'accomplissement de mes vœux. J'invoque
la haute protection de V. E. auprès du S. Siège, en la
suppliant de dissiper par l'efficacité de ses informations,
les soupçons injustes qui pèsent sur moi.

Je compte bientôt dix huit ans de service en Grèce;
je me trouve employé dans la branche consulaire depuis
presque neuf ans. Il est donc facile à V. E. de pouvoir
connaître avec certitude si ma conduite a jamais donné
lieu de me soupçonner saisi par des idées révolutionnaires,
ou ayant pris part, de quelque ce soit manière, à des
complots politiques.

La Majesté mon Auguste Souverain et Maître,
a daigné m'honorer de preuves nombreuses de sa
bienveillance royale. Tous les Chefs militaires sous les
ordres desquels j'ai servi, et les différents Ministres qui
se sont succédés au département des affaires étrangères,
ont en tout temps, et généralement tous, manifesté leur
pleine satisfaction pour ma conduite, et pour mes services,
et je ne doute point que, soit de la Majesté, soit des
Ministres, Votre Excellence ne pourrait avoir sur mon
compte, que des assurances les plus satisfaisantes en ma
faveur.

Monseigneur

Monseigneur de Mayerbach, qui se trouvait à Corfou Consul
général de S. M. I. & R. dès mon arrivée ici, en qualité de
Consul Hellénique, peut aussi témoigner de ma conduite dans
ce pays, depuis presque neuf ans que j'y réside. La loyauté,
et le caractère honorable de cet estimable collègue, me
donnent la certitude d'une information ^{également} avantageuse de sa part.

Fort de ma conscience, et de ces témoignages honorables,
que je puis invoquer avec confiance, j'ai osé prendre la
liberté de m'adresser à V. E. et la supplier de sa haute
protection. La bonté et les sentiments de justice qui la
distinguent m'y ont encouragé, et me donnent la certitude
d'obtenir cette faveur distinguée, pour laquelle je prie
V. E. de vouloir bien agréer l'expression sincère de ma
plus vive reconnaissance.

Je suis etc.

Corfou ce 12 Août 1845
N. S.

Le très humble et très obéissant
/Signé/ V. Perrotis

AKAΔHMIA



AOHNON

AKAΔHMIA

AOHNON

Copie

Mon Général,

La bienveillance avec laquelle V. E. a daigné accueillir les explications que j'ai eu l'honneur de Lui soumettre dans mon dernier entretien avec Elle, sur l'accusation portée contre moi de la part de la Cour de Rome, me fait un devoir de Lui en exprimer toute ma reconnaissance.

La justice de mon Gouvernement, et la prudence éclairée et bienveillante de V. E., m'ont sauvé des suites malheureuses d'une odieuse calomnie politique; dont, malgré un passé dans ma vie, irréprochable du plus petit tort envers les Gouvernements de l'Italie, je me suis vu sur le point d'être la victime.

L'importance que la Cour de Rome a donnée à cette calomnie, qui atteint un employé consulaire d'un Gouvernement étranger, prouve qu'elle est partie d'une source, à laquelle le S^t. Siège accorde sa confiance. Dans le sentiment de ma pleine innocence, nulle crainte peut retenir mon juste desin d'éclairer le Gouvernement de S. Sainteté sur mes sentiments, et sur ma conduite, comme une preuve de mon profond respect envers Lui; et effacer, ainsi, les impressions défavorables que les fausses informations reçues sur mon compte Lui ont laissées à mon égard.

Je le desirais d'autant plus, Excellence, qu'en dévoilant par cela l'infidélité de la source d'où émanent les accusations calomnieuses portées contre moi, je signalerai ainsi

à Son Excellence
Le Général Baron Prokesch d'Osten
Ministre Plénipotentiaire de S. M. I. R.
L. L. L. près la Cour d'Athènes